



CONTRAT POMMES SAISON automne / hiver 2017-18
Fruits issus d'une agriculture biologique



Le Producteur : Rémi TRONC, Chemin des Davis- Bel Air- 13300 SALON de Provence
06 08 64 80 19, Siret 39366957700016 n° AB 62902/54919

et l'adhérent : Madame / Monsieur

Adresse

Téléphone **Courriel**

Contenu du contrat :

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement de fruits en suivant le calendrier ci-dessous. Une multitude de variétés de pommes actuelles et anciennes.

La composition du panier reste sous la responsabilité de M. Tronc suivant les récoltes.

La quantité proposée, environ 5 kg, pouvant varier selon les variétés.

Le contrat prend effet le **07 novembre 2017** et se terminera **le 23 janvier 2018** soit une période de 3 mois pour 6 livraisons.

Les dates de livraisons, *sous réserve d'un décalage des dates en fonction de la maturité des fruits*, sont prévues les **07 et 21 novembre, 05 et 19 décembre 2017, 09 et 23 janvier 2018.**

Le coût du panier de fruits est de 12€ TTC soit au total 72 € TTC

Conditions de règlement : les chèques sont à libeller à l'ordre de **Rémi TRONC**

Modalité d'encaissement des chèques : octobre, décembre et janvier

<input type="checkbox"/> En 1 fois : 72€	<input type="checkbox"/> En 2 fois : 36 €	<input type="checkbox"/> En 3 fois : 24 €
--	---	---

SALON de Provence
le _____

pour le producteur :
Rémi TRONC

l'Amapien :
M. ou Mme _____



Reçu CONTRAT FRUITS - Saison automne-hiver 2017-18

De M. ou Mme _____



pour l'engagement d'achat bimensuel d'un panier de fruit, un total de 72€ par chèques en _____ règlement (s)
pour la saison **automne hiver 2017-2018.**

Les dates de livraison, sous réserve d'un décalage des dates en fonction de la maturité des fruits, sont prévues les **7 et 21 novembre, 05 et 19 décembre 2017, 09 et 23 janvier 2018.**

Le contrat prend effet début novembre 2017 et se terminera le 23 janvier 2018 soit une période de 3 mois pour 6 livraisons. Seul le producteur, Rémi TRONC établira la composition du panier en fonction de la variété de fruits et de la quantité récoltée.

NB : les paniers non retirés le jour de la distribution ne seront pas remplacés

Salon de Provence le _____ **L'AMAP de la CRAU**

Référents : Bruno BOMIER : 06 76 53 25 78 / Isabelle DELVART : 06 75 28 05 43/Marjolaine HOINKIS : 06 75 05 76 54